



Réserve Naturelle Nationale
de Saint-Martin



PLAN DE GESTION 2018-2027 de la Réserve Naturelle Nationale de Saint-Martin

Synthèse du plan de gestion

Version provisoire – Mai 2018

**Partie A – Diagnostic de la RNN
Partie B – Gestion de la RNN
Partie C – Fiches actions**



Réserve Naturelle
SAINT MARTIN

Rédacteur – Coordination

Amandine VASLET, *Stegastes Consulting*



Réserve Naturelle Nationale
de Saint-Martin

Contributeurs

Association de Gestion de la Réserve Naturelle
Nationale de St-Martin (AGRNSM)

Nicolas Maslach, Conservateur de la Réserve Naturelle Nationale de St-Martin

Julien Chalifour, Responsable du Pôle scientifique

Caroline Fleury, Chargée d'études milieux terrestres et lacustres - Pôle scientifique (2015-2018)

Franck Roncuzzi, Responsable du Pôle Police de la Nature, logistique et aménagement

Christophe Joé, Garde technicien - Pôle Police de la Nature, logistique et aménagement

Ashley Daniel, Garde animateur - Pôle Police de la Nature, logistique et aménagement

Vincent Oliva, Garde animateur - Pôle Police de la Nature, logistique et aménagement

Romain Renoux, Responsable Pôle coopération régionale et éducation (2013-2017)

Ont également contribué : Dominique Bonnissent (Chef du Service Archéologie – Préfecture de la région Guadeloupe), Anne-Marie Bouillé (Chargée de mission du Conservatoire du Littoral - Antenne St-Martin et St-Barthélemy), Delphine Di Bari (Adjointe au chef de service de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt - Préfecture de St-Martin et St-Barthélemy), Bülent Gülay (président de l'Association Métimer), Christophe Henocq (archéologue), Fanny Kerninon (doctorante LEMAR /UBO IFRECOR-AFB), Bruno Lizé (expert comptable de l'association de gestion de la RNSM – SXM Expertise), Alexina Paya (Coordinatrice de l'association Métimer), Anaëlle Romain (Ingénieur, Responsable « Qualité, Sécurité, Environnement et Recyclage » pour Verde SXM), Denis Vaslet (géologue retraité), Michel Vély (Chef des services vétérinaires et phytosanitaires – Préfecture de St-Martin et St-Barthélemy), Michaël Wery (Chef de l'Unité Territoriale de Saint Martin et de Saint Barthélemy - Direction de la Mer de la Guadeloupe)

Citations recommandées :

Vaslet A. & AGRNSM 2018. Plan de gestion de la Réserve Naturelle Nationale de St-Martin : 2018-2027. Partie A – Diagnostic de la Réserve Naturelle. Partie B – Gestion de la Réserve Naturelle. Partie C – Fiches actions.

Photographie de couverture : Baie du Galion et étang aux Poissons (Laurent Juhel Géo-Graphique©)



Réserve Naturelle
SAINT MARTIN



Réserve Naturelle Nationale de Saint-Martin

✉ direction@rnsn.org

🌐 <http://www.reservenaturelle-saint-martin.com>

Sommaire

1. Gestion de la RNN de St-Martin.....	4
Equipe de gestion	4
Conseil d'Administration et Comité Consultatif de la RNN.....	4
Maison de la Réserve Naturelle.....	5
Moyens nautiques et terrestres	5
2. Moyens financiers de l'association de gestion.....	5
Recettes	5
Dépenses de fonctionnement.....	7
3. Cadre général du plan de gestion	9
Les plans de gestion de la RNSM	9
La nouvelle méthodologie des plans de gestion.....	9
Enjeux, Tableaux de bord et Indicateurs	10
4. Arborescence du plan de gestion	11
5. Enjeux de conservation du patrimoine naturel : Tableaux de bord.....	12
6. Les facteurs clés de la réussite	22

1. Gestion de la RNN de St-Martin

Equipe de gestion

L'Association de Gestion de la RNSM (AGRNSM), régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, a été créée spécifiquement pour assurer la gestion de cet espace naturel protégé. Une convention a été mise en place le 6 février 1997 entre l'Etat et l'Association de gestion afin de fixer les modalités de gestion.

L'association de gestion est composée de 3 Pôles :

- Pôle Police de la Nature, logistique et aménagement ;
- Pôle Scientifique ;
- Pôle Coopération régionale et éducation.

Au 1^{er} mars 2018, l'équipe de gestion est composée de 6 personnes :

- **Nicolas Maslach**, Conservateur de la Réserve Naturelle (en poste depuis le 5 septembre 2001) ;
- **Franck Roncuzzi**, Garde chef, responsable du Pôle Police de la Nature, logistique et aménagement (en poste depuis mars 2007) ;
- **Christophe Joé**, garde technicien - Pôle Police de la Nature, logistique et aménagement (en poste depuis février 2002) ;
- **Ashley Daniel**, garde animatrice - Pôle Police de la Nature, logistique et aménagement (recrutée en contrat d'avenir depuis juillet 2015) ;
- **Vincent Oliva**, garde animateur - Pôle Police de la Nature, logistique et aménagement (recruté depuis février 2018) ;
- **Julien Chalifour**, responsable du Pôle scientifique – chargé d'études scientifiques (en poste depuis octobre 2011).

L'Association de gestion accueille régulièrement des stagiaires qui viennent renforcer les moyens humains et qui contribuent, grâce à leurs études, à améliorer les connaissances sur le patrimoine naturel de la RNN et les contraintes anthropiques qui peuvent s'exercer sur l'espace protégé.

Le Pôle Scientifique coordonne et anime un réseau d'éco-volontaires bénévoles qui permet de recueillir des données de fréquentation des sites de ponte par les tortues marines sur l'ensemble du territoire (plages de pontes en et hors RNN).

Conseil d'Administration et Comité Consultatif de la RNN

L'association de gestion est administrée par un **Conseil d'Administration** et un **bureau** qui se réunissent régulièrement pour délibérer sur les actions de gestion de l'espace protégé.

Le **Comité Consultatif** (CC) de la RNN se réunit au moins une fois par an et donne son avis sur le fonctionnement et la gestion de la Réserve Naturelle, ainsi que sur les conditions d'application de la réglementation publiée dans le décret de création de l'espace protégé (Décret ministériel n°98-802 du 10 septembre 1998).

Le **rapport annuel d'activités** des actions menées sur la RNN est présenté chaque année.

Maison de la Réserve Naturelle

Suite au cyclone Irma, les bureaux de la RNN situés à proximité de la marina ont été sévèrement endommagés et l'équipe de gestion loue des locaux dans une résidence à Anse Marcel et partage un bureau dans le quartier d'Hope Estate avec la chargée de mission du Conservatoire du Littoral.

Dans le cadre du projet de l'Institut Caribéen de la Biodiversité Insulaire (ICBI) de Saint-Martin, l'équipe de gestion de la RNN disposera de locaux administratifs et de locaux techniques.

Moyens nautiques et terrestres

Le **cyclone Irma** survenu les 5-6 septembre 2017 a causé de nombreux dommages sur le matériel, les moyens nautiques et terrestres de l'équipe de gestion de la RNN.

Les deux bateaux de la réserve ont été fortement endommagés et nécessitent des réparations importantes (achat d'un nouveau boudin pneumatique semi-rigide pour le Zodiac, remplacement des moteurs pour le Contendeur).

Deux des trois véhicules de fonction ont été déclarés épaves par les experts d'assurance et le gestionnaire a dû acheter en urgence 2 véhicules de type pick-up et un véhicule 4x4 afin que les agents de la RNN puissent poursuivre leurs missions.

2. Moyens financiers de l'association de gestion

Le budget de la Réserve Naturelle comprend :

- le **budget de fonctionnement** qui regroupe toutes les recettes et dépenses liées à la gestion quotidienne de l'espace protégé (dotations annuelles, subventions, salaires des agents, charges sociales, formations, entretien du matériel, frais de missions...);
- le **budget d'investissement** incluant notamment les achats de matériels durables ainsi que les travaux et aménagements réalisés dans le cadre de la Convention L322-10 avec le CELRL.

Recettes

L'essentiel des **subventions de fonctionnement** de l'AGRNSM provient de la **dotation annuelle allouée par le Ministère de l'Environnement** via la DEAL Guadeloupe. La dotation de fonctionnement de l'Etat est restée globalement stable sur la période 2010-2015 avec un montant annuel d'environ 258 000 €

Les autres recettes de fonctionnement proviennent des **redevances perçues sur les activités commerciales** partenaires de la RNN (redevances ré évaluées à 2€/pers./jour au 1^{er} janvier

2015 - AP N°2015/151 /PREF/SG/STMDD) et des **AOT sur les sites du CELRL** (article L322-10 du Code de l'Environnement).

Ces trois sources de financement constituent 72% du budget de la RNSM (Fig. 1, Comptes annuels 2016 de l'AGRNSM).

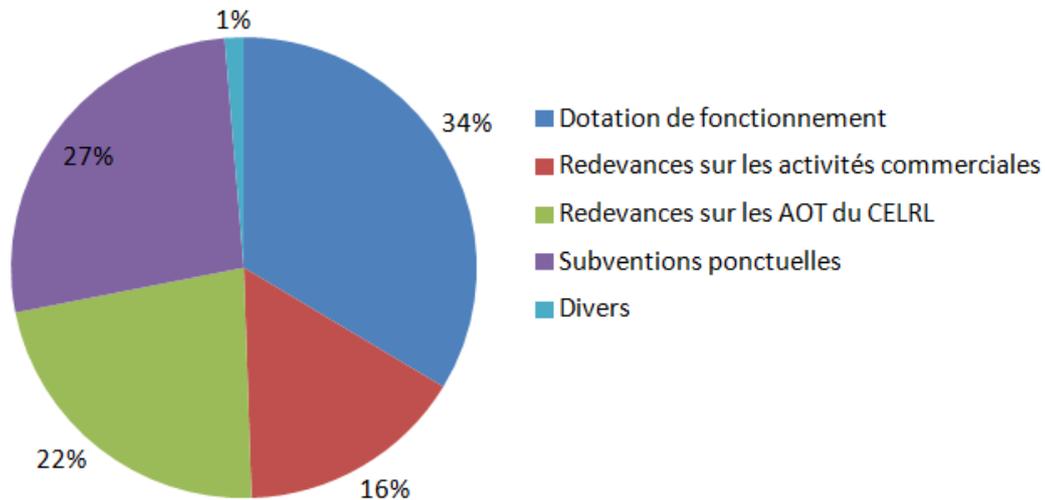


Fig.1. Sources de financements de la RNN de St-Martin en 2016.

L'AGRNSM a également recherché des **subventions ponctuelles** et mis en place plusieurs **conventions** reliées à la réalisation de projets spécifiques :

- subventions de la DEAL dans le cadre d'études ponctuelles ;
- subventions de l'ONCFS pour la mise en place du Plan National d'Action sur les tortues marines sur la Collectivité de St-Martin ;
- représentation du Sanctuaire Agoa dans les îles du nord (convention AFB-AAMP-AGRNSM) ;
- subventions du CAR-SPAW dans le cadre de la représentation du CAR dans les îles du nord, de la participation de l'AGRNSM au Hub Caraïbe pour le programme Européen BEST (2014-2017) et pour l'organisation d'évènements régionaux ;
- subventions de la Collectivité de St-Martin suite à l'installation d'une piscine flottante dans la baie du Galion classée en RNN ;
- subventions dans le cadre de recrutements d'emplois d'avenir ;
- subventions des programmes IFRECOR et TeMeUm ;
- subventions pour l'étude de faisabilité du projet de l'Institut Caraïben de la Biodiversité Insulaire.

La recherche d'autres sources de financements est primordiale afin de compléter la dotation annuelle de fonctionnement allouée par la Ministère en charge de l'Environnement qui à elle seule ne permettrait pas à l'équipe de gestion de mener à bien l'ensemble de ses missions sur l'espace protégé (Fig.2).

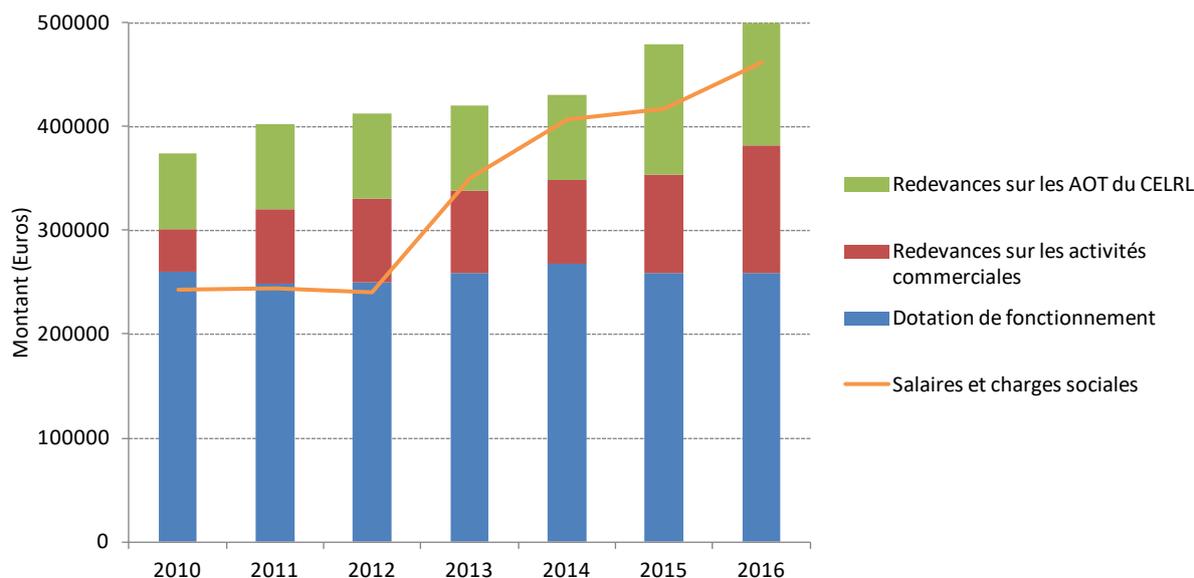


Fig.2. Variation des principales recettes de l'AGRNSM et des dépenses de salaires et charges sociales de 2010 à 2016.

Il est à noter que la Collectivité de Saint-Martin ne participe pas au budget de fonctionnement de la RNN. En 2014, la Collectivité a attribué une subvention ponctuelle sur une durée de 3 ans (à hauteur de 50 000€/ an) dans le cadre d'une convention avec l'AGRNSM suite à l'installation d'une piscine dans la baie du Galion classée en réserve.

Dépenses de fonctionnement

Les **charges de personnel** (salaires et charges sociales) constituent la majeure partie des **dépenses de fonctionnement** de l'association de gestion avec environ 461 000 € pour l'année 2016 (Fig.3, Comptes annuels 2016 de l'AGRNSM).

Depuis la mise en place de l'équipe de gestion en 2001, le nombre d'ETP de l'AGRNSM a plus que doublé avec une équipe de gestion composée de 3 salariés en 2001, 7 à 8 agents de 2015 à 2017 et 6 agents en 2018. Ces recrutements permettent de renforcer les différents Pôles et de mener à bien les actions prévues dans le plan de gestion.

En 2016, le second poste de dépenses concerne les **frais liés à des études ponctuelles et aux honoraires dans le cadre de prestations de services**. Sur l'année, près de 137 000 € (soit 78% des dépenses du poste « Autres dépenses ») ont concerné les études du projet de l'Institut Caribéen de la Biodiversité Insulaire (ICBI).

Les **charges de fonctionnement** représentent le 3^{ème} pôle de dépenses et sont liées au fonctionnement quotidien de l'AGRNSM : entretien et réparation des véhicules et des bateaux, entretien et renouvellement du matériel, frais d'essence, frais postaux, téléphonique et internet, Les frais d'entretien et de réparation des mouillages, des bateaux et des véhicules représentent 33% des dépenses des charges de fonctionnement sur l'année 2016 (Comptes annuels 2016 de l'AGRNSM).

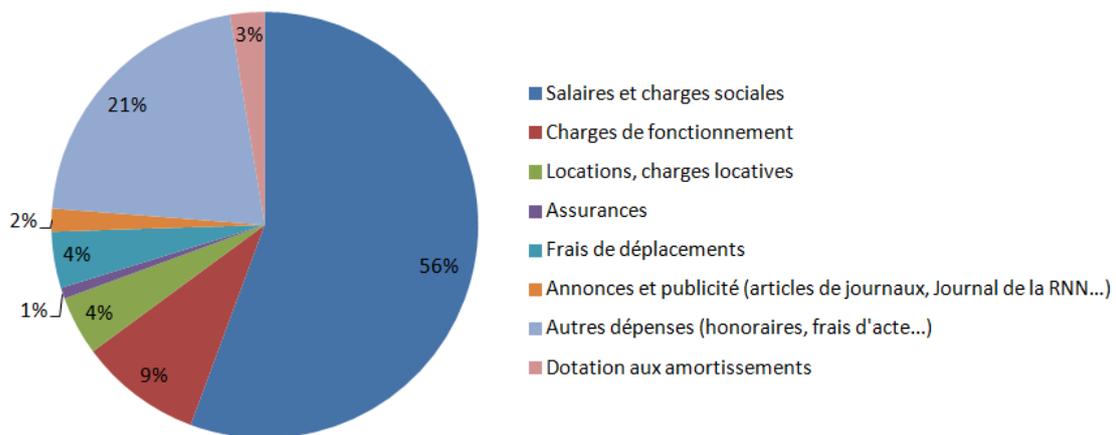


Fig.3. Dépenses de fonctionnement de la RNN de St-Martin en 2016.

Financements des aménagements sur les sites du CELRL

Suivant l'article L.322-9 du Code de l'Environnement, la convention d'occupation L.322-10 permet « d'assurer la conservation, la protection et la mise en valeur des sites du Conservatoire du Littoral [et peut être mise en œuvre] entre une Collectivité locale, des établissements publics, des fondations ou des associations spécialisées agréées ».

A Saint-Martin, la **convention d'occupation L.322-10 concernant l'aménagement et la réalisation de travaux sur le domaine terrestre et maritime du Conservatoire du Littoral** a été signée entre l'AGRNSM et le CELRL (article L.322-10 du Code de l'Environnement).

Cette convention de gestion permet de financer des aménagements sur les sites du Conservatoire qui sont gérés par l'association de gestion. Cette convention a été mise en place en 2014 pour une durée d'un an et reconduite en 2015 pour 3 ans. Ces dépenses ont représenté 23 552€ en 2014 et 56 412€ en 2015/2016.

3. Cadre général du plan de gestion

Les plans de gestion de la RNSM

Le Plan de gestion de la Réserve Naturelle Nationale constitue un document essentiel à l'organisation, au suivi et à l'évaluation de la gestion de l'espace protégé. Ce document cadre est une obligation réglementaire pour les RNN selon l'article R. 332-22 du Code de l'Environnement.

Le premier Plan de gestion de la Réserve Naturelle Nationale de Saint-Martin (RNSM), élaboré pour la période 2010-2015, a été validé par le Comité Consultatif de la Réserve, le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de Guadeloupe (CSRPN) puis par arrêté préfectoral le 18 mars 2010 (Diaz et Cuzange 2009).

Ce document a été évalué en 2016 à l'issue de la période quinquennale du plan (Vaslet 2017). Le 1^{er} plan de gestion est antérieur à la généralisation de la méthodologie d'évaluation développée par Réserves Naturelles de France et l'Agence Française de la Biodiversité et n'a, de ce fait, pas été construit pour permettre une évaluation à partir de tableaux de bord et d'indicateurs. Des indicateurs de réalisation ont été utilisés, lorsque les données le permettaient, afin d'évaluer les objectifs et actions réalisés (Vaslet 2017).

Le **second Plan de gestion de la RNSM** couvre une période de 10 ans (2018-2027) et est construit en 3 parties :

- **Partie A** – Diagnostic de la Réserve Naturelle
- **Partie B** – Gestion de la Réserve Naturelle
- **Partie C** – Fiches actions sur la période 2018-2027

La nouvelle méthodologie des plans de gestion

La méthodologie d'élaboration des plans de gestion des espaces protégés, développée par l'AFB et Réserves Naturelle de France (RNF), a été validée par le CNPN et est détaillée dans le nouveau guide méthodologique *Cahier technique n° 88 « Guide d'élaboration des plans de gestion des espaces naturels »* publié par l'AFB (anciennement ATEN – Atelier Technique des Espaces Naturels)¹.



Cycle de gestion des ENP (CT n°88, 2018)

Le document stratégique des plans de gestion s'élabore en 5 étapes clefs qui constituent le cycle de gestion de l'ENP.

¹ <http://ct88.espaces-naturels.fr/node/1914>

Une phase d'évaluation au cœur des plans de gestion

Cette nouvelle méthodologie a pour but d'**appréhender la démarche d'évaluation tout au long de l'élaboration et de la mise en œuvre du plan de gestion**. La phase d'évaluation est une obligation réglementaire pour les Réserves Naturelles au titre de l'article R. 332-22 du Code de l'Environnement et constitue un outil d'aide à la décision pour le gestionnaire dans le but d'atteindre les objectifs de gestion en matière d'état de conservation du patrimoine naturel, et ce au regard des enjeux du site et des menaces ou pressions.

L'évaluation est ainsi positionnée au cœur du plan et permet de fournir les leviers pour prioriser les actions, identifier les menaces et pressions sous le contrôle du gestionnaire et les facteurs d'influence qui ne sont pas de son ressort tout en appréciant les résultats obtenus au regard des moyens humains, matériels et financiers alloués et mis en œuvre.

Enjeux, Tableaux de bord et Indicateurs

Les **Enjeux** du site protégé sont définis à partir du **Diagnostic de la RNN (Partie A)**, de la valeur patrimoniale du site et de l'état de conservation des habitats et espèces (**Partie B - section 1**). De ces enjeux, découlent les **Objectifs à long terme (OLT)**, les Objectifs Opérationnels (OO) et le **plan d'actions** de l'espace naturel protégé.

L'arborescence du plan se décompose selon deux grands axes qui définissent les **Tableaux de bord** (Fig.4):

- le volet sur le « suivi du patrimoine naturel et l'évaluation de l'état de conservation du site protégé » au travers des Tableaux de bord et des indicateurs ;
- le volet « gestion opérationnelle » de l'espace protégé.

Les tableaux de bord permettent d'évaluer les différentes actions menées sur l'espace protégé avec le **développement d'indicateurs d'Etat (E), de Pression (P), et de Réponse (R)** : modèle PER (Fig.4).

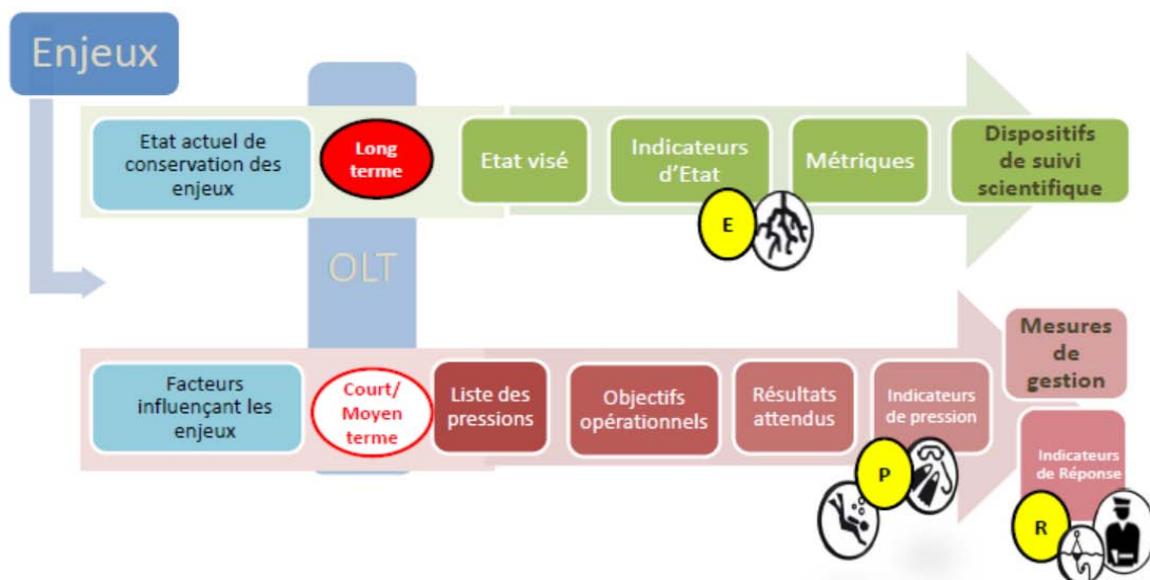


Fig.4. Articulation des Plans de gestion selon la méthodologie du CT n°88 (AFB 2018).

4. Arborescence du plan de gestion

La codification des opérations

Dans le cadre de la nouvelle méthodologie des Plans de gestion, les opérations sont regroupées en **9 domaines d'activités** redéfinis par le Ministère en charge de l'Environnement :

Domaines d'activités prioritaires :

SP : Surveillance du territoire et police de l'environnement

CS : Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel

EI : Prestations de conseils, études et ingénierie

CI : Création et maintenance d'infrastructures d'accueil

IP : Interventions sur le patrimoine naturel

MS : Management et soutien

Autres domaines d'activités :

CC : Création de supports de communication et de pédagogie

PA : Prestation d'accueil et d'animation

PR : Participation à la recherche

Les niveaux de priorité

Chaque opération est associée à un niveau de priorité d'exécution. Les niveaux de priorité prennent en compte non seulement l'importance de l'opération à mener mais aussi les contraintes humaines, techniques ou financières qu'elle implique.

Trois niveaux de priorité sont définis pour les actions du plan de gestion :

- **Priorité 1** : niveau affecté à des opérations urgentes et prioritaires car essentielles au maintien des activités minimales de suivis scientifiques, de police de l'Environnement, de communication, de sensibilisation ou de gestion administrative ;
- **Priorité 2** : niveau affecté à des opérations secondaires mais néanmoins essentielles, notamment pour acquérir des connaissances ou développer l'effort de sensibilisation ;
- **Priorité 3** : niveau affecté à des opérations à réaliser si possible au cours du plan, et dont la non-réalisation n'affecte pas la préservation du patrimoine naturel et la gestion de la réserve.

5. Enjeux de conservation du patrimoine naturel : Tableaux de bord

Les tableaux de bord présentés dans les pages suivantes rassemblent pour chaque Enjeu et Objectif à long terme (OLT) :

- **le volet « évaluation de l'état de conservation du patrimoine naturel »**, décrit dans la partie haute des tableaux (en rouge), comprenant :
 - les niveaux d'exigence pour atteindre l'OLT (résultats attendus) ;
 - les **indicateurs d'état** de l'enjeu (évaluation de l'état de l'enjeu) ;
 - les dispositifs de suivi permettant de renseigner les indicateurs ;
 - les codes et niveaux de priorité des actions ;
 - les **indicateurs de réalisation** (mise en œuvre de l'action).

Les indicateurs d'Etat, les métriques et les seuils permettant d'évaluer l'état de conservation de l'enjeu sont en cours d'élaboration pour les territoires d'Outre-Mer avec l'appui de l'AFB et de RNF. Les indicateurs validés pourront être intégrés aux tableaux de bord au cours du plan de gestion.

Les codes des différentes actions correspondent aux codes des fiches actions définies dans la **Partie C du Plan de gestion**.

- **le volet « gestion opérationnelle »**, présenté dans la partie inférieure des tableaux (en vert), incluant :
 - les facteurs d'influence (pressions et menaces) ;
 - les **indicateurs de pression** permettant d'évaluer les menaces directes ou indirectes ;
 - les objectifs opérationnels du plan et leurs résultats attendus ;
 - les opérations de gestion à mettre en œuvre ;
 - les **indicateurs de réalisation** (mise en œuvre de l'action) ;
 - les codes et niveaux de priorité des actions.

ENJEU 1- Des biocénoses marines d'importance patrimoniale: récifs coralliens & herbiers de Phanérogames marines

OLT 1- Favoriser la conservation des récifs coralliens et des espèces associées

EVALUATION DE L'ENJEU	Niveau d'exigence pour atteindre l'OLT	Indicateurs d'Etat	Métriques	Code	Opérations de suivi		Indicateurs de Réalisation	
					Opérations	Priorité		
EVALUATION DE L'ENJEU	La surface couverte par les récifs est stable ou en augmentation	Distribution des biocénoses marines	Surface des récifs coralliens dans la RNN		CS 1	Actualiser la cartographie des biocénoses marines	2	Réalisation et actualisation de la cartographie
	Le maintien ou l'amélioration de l'état de santé des communautés récifales est favorisé	Communautés coralliennes	recouvrement en coraux vivants / surface colonisable (%)		CS 2	Réaliser le suivi et l'évaluation de l'état de santé des communautés benthiques récifales		Nombre de suivis
			recouvrement en macroalgues / substrat total (%)					
			Indices de l'état de santé des communautés récifales <i>à définir</i>					
	Le rôle fonctionnel des récifs pour les peuplements de poissons est maintenu ou amélioré	Poissons récifaux	<i>à définir</i>		CS 4	Réaliser le suivi des peuplements de poissons		Nombre de suivis
L'effet réserve est mis en évidence sur l'écosystème récifal	Effet réserve	recouvrement en coraux durs vivants		CS 5	Réaliser des suivis comparatifs des communautés récifales en et hors RNN		Nombre de stations de suivis des récifs en et hors RNN	
		recouvrement en macroalgues						
		<i>métriques poissons: à définir</i>		MS 1	Participer au suivi des biocénoses marines dans le cadre du réseau des Réserves		Nombre de suivis / an, échanges entre AMP	

OLT 2- Favoriser la conservation des herbiers de Phanérogames marines

EVALUATION DE L'ENJEU	Niveau d'exigence pour atteindre l'OLT	Indicateurs d'Etat	Métriques	Code	Opérations de suivi		Indicateurs de Réalisation	
					Opérations	Priorité		
EVALUATION DE L'ENJEU	La surface couverte par les herbiers est stable ou en augmentation	Distribution des biocénoses marines	Surface des herbiers dans la RNN, Nombre de typologies reliées aux herbiers		CS 1	Actualiser la cartographie des biocénoses marines	2	Réalisation et actualisation de la cartographie
	Le maintien ou l'amélioration de l'état de santé des herbiers est favorisé	Herbiers	Densité en <i>Thalassia</i> et <i>Syringodium</i>		CS 6	Evaluer et suivre l'état de santé des herbiers		Nombre de suivis
			degré de mitage et de fragmentation de l'herbier					
			indice état de santé (5 classes) <i>à définir</i>					
	L'effet réserve est mis en évidence sur l'écosystème des herbiers	Mégafaune des herbiers	densité en lambis par classe de tailles (ind/100m ²)		CS 8	Evaluer et suivre la macrofaune associée à l'herbier		Nombre de suivis
densité en oursins blancs (ind /100m ²)								
	Effet réserve	densité totale en <i>Thalassia</i> (plants/m ²)		CS 9	Réaliser des suivis comparatifs des herbiers et des espèces associées en et hors RNN		Nombre de stations de suivis des herbiers en et hors RNN	
				MS 1	Participer au suivi des biocénoses marines dans le cadre du réseau des Réserves		Nombre de suivis / an, échanges entre AMP	

ENJEU 1- Des biocénoses marines d'importance patrimoniale: récifs coralliens & herbiers de Phanérogames marines

OLT 1- Favoriser la conservation des récifs coralliens et des espèces associées

OLT 2- Favoriser la conservation des herbiers de Phanérogames marines

Facteurs d'influence / Pressions	Indicateurs de Pression	Objectifs opérationnels (OO)	Résultats attendus	Opérations de gestion			Indicateurs de Réalisation
				Code	Opérations	Priorité	
Dégradation physique des milieux marins (ancrage, piétinement, arrachage...)	Impacts des activités anthropiques sur les écosystèmes marins	OO.1. Minimiser l'impact des activités humaines sur les sites sensibles	Une utilisation optimale des mouillages sur la réserve	IP 1	Aménager des zones de mouillages réglementaires sur les sites sensibles	1	Nombre bouées de mouillage /site, suivi de l'occupation des mouillage
			L'accès aux sites sensibles est aménagé et géré	IP 2	Encadrer les usages et la fréquentation sur les sites à enjeux		Nombre de zones réglementées
				CI 1	Mettre en place des aménagements pour l'accueil du public (zones de baignade...)	1	Nombre d'aménagements
				MS 2	Veiller au respect des règles d'utilisation du sentier sous-marin		Mise en place d'une convention avec la société partenaire exploitant le site
				MS 3	Etudier la possibilité de mise en place de nouveaux sentiers sous-marins		Nombre d'études de faisabilité
				MS 4	Mettre en place de nouvelles mesures de gestion ou de conservation liées à la protection du patrimoine naturel	2	Mesures de gestion mises en œuvre
Impacts anthropiques liés aux activités nautiques et à la fréquentation des sites, dégradation des habitats, pollutions, braconnage...	Nombre d'infractions relevées sur les écosystèmes marins	OO.2. Optimiser la surveillance et le respect de la réglementation sur la RNN	La réglementation de la réserve est respectée et le nombre de contrevenants est faible	SP 1	Réaliser des patrouilles de surveillance sur la RNN	1	Nombre d'infractions relevées en RNN
		OO.3. Informer et sensibiliser les publics et les sociétés commerciales	Le grand public, les usagers et les sociétés commerciales connaissent la réglementation et le patrimoine naturel de la réserve	CC 1	Edition et diffusion de supports de communication sur la réglementation de la RNN	1	Supports de communication disponibles, conférences grand public
				CC 2	Edition et diffusion de supports de communication sur le patrimoine naturel de la RNN	1	
	Dégradation ou pollutions sur les écosystèmes marins	OO.4. Restaurer les milieux altérés ou pollués	Les déchets et macrodéchets sur la réserve sont évacués	IP 3	Entretenir et nettoyer les sites	1	Nombre d'interventions
				IP 4	Extraire les macrodéchets	1	
	Rejets d'eaux usées	OO.5. Assurer une vigilance face aux rejets anthropiques	limiter les sources de pollution	IP 5	Assurer une veille et intervenir suite à des rejets anthropiques		Nombre d'infractions relevées
	Surfréquentation des sites	OO.6. Evaluer la fréquentation de la RNN par secteurs et types d'activité	Une bonne connaissance des usages sur le périmètre de la RNN	CS 10	Réaliser des études de fréquentation de la RNN par secteurs et types d'activité	1	Suivi de la fréquentation / secteur
Présence d'espèces exotiques envahissantes (EEE) ou d'espèces domestiques en divagation	Impacts des espèces nuisibles sur les écosystèmes marins	OO.7. Assurer une veille et réguler l'impact des EEE ou des espèces domestiques en divagation	Les EEE sont identifiées	CS 11	Assurer une veille sur la présence d'espèces exotiques envahissantes		Nombre d'EEE recensées
			Des études et actions de gestion sont menées sur les espèces invasives	CS 12	Evaluer et suivre les impacts éventuels liés aux espèces en divagation ou aux EEE considérées comme prioritaires		Nombre d'études
				IP 6	Mettre en œuvre des actions de gestion sur les espèces en divagation, les espèces exotiques envahissantes ou leurs impacts	2	Nombre d'interventions
Evènements climatiques	Impacts des évènements climatiques sur le patrimoine naturel	OO.	Les EEE sont identifiées	X	Contribuer à la réhabilitation des récifs coralliens et des herbiers		Nombre d'interventions

ENJEU 2- Des habitats et des sites de reproduction importants pour les populations de tortues marines

OLT 3- Favoriser la conservation des populations de tortues marines

EVALUATION DE L'ENJEU	Niveau d'exigence pour atteindre l'OLT	Indicateurs d'Etat	Métriques		Opérations de suivi			Indicateurs de Réalisation
					Code	Opérations	Priorité	
Les tortues marines viennent pondre sur les plages de la RNN	Activité de ponte des tortues à définir	Etat des sites de ponte	Nombre de traces par saison de ponte	CS 13	Suivre l'activité de ponte des tortues marines	1	Nombre de suivis réalisés	
			Nombre de patrouilles réalisées, Nombre d'écovolontaires					Nombre de réunions pour les écovolontaires
Indice sur l'état des sites de ponte	CS 14	Suivre l'état écologique des sites de ponte	1					
Les tortues marines s'alimentent et s'abritent dans les eaux des la RNN	à définir			CS 15	Suivre les populations de tortues marines fréquentant les eaux de la RNN	3	Nombre de suivis réalisés	

GESTION	Facteurs d'influence / Pressions	Indicateurs de Pression	Objectifs opérationnels (OO)	Résultats attendus	Opérations de gestion			Indicateurs de Réalisation
					Code	Opérations	Priorité	
Impacts anthropiques (déplacement ou prélèvement des espèces, dégradation des habitats, pollutions, braconnage...)	Nombre d'infractions relevées sur les tortues marines ou leurs habitats	OO.2. Optimiser la surveillance et le respect de la réglementation sur la RNN	La réglementation de la réserve est respectée et le nombre de contrevenants est faible	Les agents de la RNN peuvent intervenir sur les infractions à l'encontre des tortues marines hors RNN	SP 1	Réaliser des patrouilles de surveillance sur la RNN	1	Nombre d'avertissements et/ou PV
					SP 2	Poursuivre et renforcer les missions de Police de l'Environnement	1	
	Nombre de sociétés commerciales proposant une activité de découverte des tortues marines sur la RNN	OO.3. Informer et sensibiliser les publics et les sociétés commerciales	Le grand public, les usagers et les sociétés commerciales connaissent la réglementation et le patrimoine naturel de la réserve	CC 1	Editer et diffuser des supports de communication sur la réglementation de la RNN	1	Supports de communication disponibles, conférences grand public	
				CC 2	Editer et diffuser des supports de communication sur le patrimoine naturel de la RNN	1		
	Impacts de l'ancrage ou de la fréquentation humaine	OO.1. Minimiser l'impact des activités humaines sur les sites sensibles	L'accès aux sites sensibles est géré	PA 2	Sensibiliser la population à la protection des tortues marines		Réglementations mises en œuvre	
				IP 2	Encadrer les usages et la fréquentation sur les sites à enjeux			
	Défrichement du littoral, pollution lumineuse et sonore, déchets...	Dégradation des sites de ponte des tortues marines	OO.4. Restaurer les milieux naturels altérés ou pollués	Les déchets et macrodéchets sur la réserve sont évacués	IP 3	Entretien et nettoyer les sites	1	Nombre d'interventions
					IP 4	Extraire les macrodéchets	1	
			OO.8. Assurer des conditions d'accueil optimales sur les sites de ponte	Les sites de ponte sont entretenus ou réhabilités	IP 7	Mettre en œuvre les préconisations d'aménagements de l'atlas des sites de pontes		Nombre d'aménagements
	Etat sanitaire des espèces sauvages (Faune sauvage en détresse ou morte)	Nombre de tortues marines blessées ou échouées	OO.9. Coordonner les interventions d'échouage ou de sauvetage de la faune sauvage en détresse	Les données sur la faune sauvage en détresse ou morte sont recensées	CS 16	Suivre les échouages et les individus en détresse		Identification et mesures sur les individus blessés ou échoués
Présence d'espèces exotiques envahissantes (EEE) ou d'espèces domestiques en divagation	Impacts des espèces nuisibles sur les tortues marines et leurs sites de ponte	OO.7. Assurer une veille et réguler l'impact des EEE ou des espèces domestiques en divagation	Les EEE sont identifiées	CS 11	Assurer une veille sur la présence d'espèces exotiques envahissantes		Nombre d'EEE recensées	
				CS 12	Evaluer et suivre les impacts éventuels liés aux espèces en divagation ou aux EEE considérées comme prioritaires		Nombre d'études	
				IP 6	Mettre en œuvre des actions de gestion sur les espèces en divagation, les espèces exotiques envahissantes ou leurs impacts	2	Nombre d'interventions	

ENJEU 3 - Des sites de nurserie pour les populations d'Elasmobranches

OLT 4- Favoriser la conservation des sites de nurserie pour les requins et raies

EVALUATION DE L'ENJEU	Niveau d'exigence pour atteindre	Indicateurs d'Etat	Métriques		Opérations de suivi			Indicateurs de Réalisation
					Code	Opérations	Priorité	
Les juvéniles de raies et requins fréquentent les eaux de la RNN		Requins & Raies	à définir	CS 17	Suivre les populations juvéniles de raies et requins (Elasmobranches)		Nombre de suivis réalisés	
			à définir	CS 18	Evaluer les conditions écologiques des sites de nurseries des raies et requins	2	Nombre de sites de nurseries suivis, nombre d'études réalisées	

GESTION	Facteurs d'influence / Pressions	Indicateurs de Pression	Objectifs opérationnels (OO)	Résultats attendus	Opérations de gestion			Indicateurs de Réalisation
					Code	Opérations	Priorité	
Impacts anthropiques (dérangement ou prélèvement des espèces, dégradation des habitats, pollutions, braconnage...)	Nombre d'infractions relevées sur les raies et requins		OO.2. Optimiser la surveillance et le respect de la réglementation sur la RNN	La réglementation de la réserve est respectée et le nombre de contrevenants est faible	SP 1	Réaliser des patrouilles de surveillance sur la RNN	1	Nombre d'avertissements et/ou PV enregistrés
				OO.3. Informer et sensibiliser les publics et les sociétés commerciales	Le grand public, les usagers et les sociétés commerciales connaissent la réglementation et le patrimoine naturel de la réserve	CC 1	Editer et diffuser des supports de communication sur la réglementation de la RNN	1
					CC 2	Editer et diffuser des supports de communication sur le patrimoine naturel de la RNN	1	
					PA 3	Sensibiliser la population à la protection des raies et requins		
			OO.1. Minimiser l'impact des activités humaines sur les sites sensibles	L'accès aux sites sensibles est géré	IP 2	Encadrer les usages et la fréquentation sur les sites à enjeux		Réglementations mises en œuvre
				Des actions sont mises en œuvre pour limiter l'impact anthropique sur les populations d'Elasmobranches	IP 8	Réhabiliter les sites de nurserie des raies et requins		Nombre d'interventions
		MS 5	Favoriser la mise en place d'un sanctuaire des raies et requins dans les eaux de St-Martin		Nombre de réunions			
Etat sanitaire des espèces sauvages (Faune sauvage en détresse ou morte)	Nombre d'Elasmobranches blessés ou échoués	OO.9. Coordonner les interventions d'échouage ou de sauvetage de la faune sauvage en détresse	Les données sur la faune sauvage en détresse ou morte sont recensées	CS 16	Suivre les échouages et les individus en détresse		Identification et mesures sur les individus blessés ou échoués	

ENJEU 4 - Des habitats et sites de reproduction pour les populations de mammifères marins

OLT 5- Maintenir ou améliorer les conditions d'accueil pour les populations de mammifères marins

EVALUATION DE L'ENJEU	Niveau d'exigence pour atteindre l'OLT	Indicateurs d'Etat	Métriques		Opérations de suivi			Indicateurs de Réalisation
					Code	Opérations	Priorité	
Les populations de mammifères marins fréquentent les eaux de la RNN pour se reproduire et/ou s'alimenter	Mammifères marins		<i>à définir</i>		CS 19	Evaluer et suivre les populations de mammifères marins		Nombre de suivis réalisés, effort d'observation
			Nombre d'individus photo-identifiés (<i>à définir</i>)					
			Nombre d'études sur les cétacés dans le périmètre de la RNN					

GESTION	Facteurs d'influence / Pressions	Indicateurs de Pressions	Objectifs opérationnels (OO)	Résultats attendus	Opérations de gestion			Indicateurs de Réalisation
					Code	Opérations	Priorité	
Impacts anthropiques (dérangement des espèces, dégradation des habitats, pollutions...)		Nombre d'infractions relevées à l'encontre des populations de cétacés	OO.2. Optimiser la surveillance et le respect de la réglementation sur la RNN	Les activités nautiques ne perturbent pas les cétacés	SP 1	Réaliser des patrouilles de surveillance sur la RNN	1	Nombre d'avertissements et/ou PV enregistrés
				Les agents de la RNN peuvent intervenir sur les infractions à l'encontre des mammifères marins hors RNN	SP 2	Poursuivre et renforcer les missions de Police de l'Environnement	1	
		Nombre de bateaux ou sociétés commerciales recensées à proximité des cétacés	OO.3. Informer et sensibiliser les publics et les sociétés commerciales	Le grand public, les usagers et les sociétés commerciales connaissent la réglementation et le patrimoine naturel de la réserve	CC 1	Editer et diffuser des supports de communication sur la réglementation de la RNN	1	Supports de communication disponibles, conférences grand public
					CC 2	Editer et diffuser des supports de communication sur le patrimoine naturel de la RNN	1	
PA 4	Sensibiliser la population à la protection des mammifères marins							
Manque de connaissances sur les mammifères marins	OO.10. Renforcer les partenariats avec les équipes scientifiques et l'équipe de gestion du Sanctuaire Agoa	Une gestion concertée du Sanctuaire Agoa	MS 6	Participer aux actions de gestion du Sanctuaire Agoa (Conseil de gestion, suivis sur le Sanctuaire)		Nombre de réunions, nombre d'études sur le Sanctuaire		
Etat sanitaire des espèces sauvages (Faune sauvage en détresse ou morte)	Nombre de mammifères marins blessés ou échoués	OO.9. Coordonner les interventions d'échouage ou de sauvetage de la faune sauvage en détresse	Les données sur la faune sauvage en détresse ou morte sont recensées	CS 16	Suivre les échouages et les individus en détresse		Identification et mesures sur les individus blessés ou échoués	

ENJEU 5 - Des zones côtières rocheuses importantes pour la nidification des oiseaux marins

OLT 6- Maintenir les conditions d'accueil pour les populations d'oiseaux marins nicheurs

EVALUATION DE L'ENJEU	Niveau d'exigence pour atteindre l'OLT	Indicateurs d'Etat	Métriques		Opérations de suivi			Indicateurs de Réalisation
					Code	Opérations	Priorité	
Les populations d'oiseaux marins nichent dans la RNN		Pailles en queue	à définir	CS 20	Suivre l'activité de nidification des populations d'oiseaux marins de St Martin		Nombre de suivis réalisés	
		Noddis bruns	à définir	CS 21	Suivre le succès reproducteur des populations de Noddis bruns			

GESTION	Facteurs d'influence / Pressions	Indicateurs de Pression	Objectifs opérationnels (OO)	Résultats attendus	Opérations de gestion			Indicateurs de Réalisation	
					Code	Opérations	Priorité		
Présence d'espèces exotiques envahissantes (EEE) ou d'espèces domestiques en divagation	Présence d'EEE ou d'espèces domestiques en divagation sur les sites de la RNN	Impacts des espèces nuisibles sur les populations d'oiseaux marins	OO.7. Assurer une veille et réguler l'impact des EEE ou des espèces domestiques en divagation	Les EEE sont identifiées	CS 11	Assurer une veille sur la présence d'espèces exotiques envahissantes		Nombre d'EEE recensées	
				Des études et actions de gestion sont menées sur les espèces invasives	CS 12	Evaluer et suivre les impacts éventuels liés aux espèces en divagation ou aux EEE considérées comme prioritaires		Nombre d'études réalisées	
					IP 6	Mettre en œuvre des actions de gestion sur les espèces en divagation, les EEE ou leurs impacts	2	Nombre d'interventions	
Impacts anthropiques (dérangement ou prélèvement des espèces, dégradation des habitats, pollutions,...)	Nombre d'infractions à la réglementation constatées		OO.2. Optimiser la surveillance et le respect de la réglementation sur la RNN	La réglementation de la réserve est respectée et le nombre de contrevenants est faible	SP 1	Réaliser des patrouilles de surveillance sur la RNN	1	Nombre d'avertissements / PV / mises en demeure enregistrés	
				Le grand public, les usagers et les sociétés commerciales connaissent la réglementation et le patrimoine naturel de la réserve	CC 1	Editer et diffuser des supports de communication sur la réglementation de la RNN	1	Supports de communication disponibles	
					CC 2	Editer et diffuser des supports de communication sur le patrimoine naturel de la RNN	1		
				L'accès aux sites sensibles est géré	Les nouvelles réglementation ou mesures de gestion contribuent à la conservation des sites et des espèces sensibles	IP 2	Encadrer les usages et la fréquentation sur les sites à enjeux		Réglementations mises en œuvre
						MS 4	Mettre en place de nouvelles mesures de gestion ou de conservation liées à la protection du patrimoine naturel	2	
				Les déchets et macrodéchets sur la réserve sont évacués		IP 3	Entretien et nettoyer les sites	1	Nombre d'interventions
IP 4	Extraire les macrodéchets	1							
Etat sanitaire des espèces sauvages (Faune sauvage en détresse ou morte)	Nombre d'individus blessés ou échoués		OO.9. Coordonner les interventions d'échouage ou de sauvetage de la faune sauvage en détresse	Les données sur la faune sauvage en détresse ou morte sont recensées	CS 22	Mettre en place un suivi des oiseaux blessés ou échoués		Identification et mesures sur les individus blessés ou échoués	
					MS 7	Initier la mise en place d'un observatoire des échouages de l'avifaune			

ENJEU 6 - Les étangs et leurs fonctions écologiques

OLT 7- Maintenir ou améliorer l'état écologique des étangs

EVALUATION DE L'ENJEU	Niveau d'exigence pour atteindre l'OLT	Indicateurs d'Etat	Métriques	Code	Opérations de suivi		Indicateurs de Réalisation
					Opérations	Priorité	
Les populations d'oiseaux s'abritent, s'alimentent ou nichent sur les étangs	Limicoles côtiers	à définir		CS 23	Suivre les populations d'oiseaux inféodés aux étangs		Nombre de suivis réalisés
				CS 24	Suivre l'activité de nidification des espèces inféodées aux étangs		
CS 25	Suivre l'activité de nidification des populations de Petites Sternes						
Les conditions environnementales des étangs se maintiennent ou s'améliorent	Qualité de l'eau des étangs (à définir)	à définir		CS 26	Mettre en place un suivi des paramètres physico-chimiques des étangs		Nombre de suivis réalisés
Les étangs sont bordés de mangroves fonctionnelles	Mangroves (à définir)	à définir		CS 27	Réaliser l'inventaire et le suivi des mangroves		Nombre d'inventaires et de suivis
				CS 28	Réaliser la cartographie des mangroves		Réalisation et actualisation de la cartographie

GESTION	Facteurs d'influence / Pressions	Indicateurs de Pression	Objectifs opérationnels (OO)	Résultats attendus	Code	Opérations de gestion		Indicateurs de Réalisation
						Opérations	Priorité	
Dégradation des sites d'accueil de l'avifaune	Dégradation ou perte des habitats pour l'avifaune	OO.11. Favoriser les conditions d'accueil de l'avifaune des étangs	Le dérangement de l'avifaune est réduit et les habitats disponibles se maintiennent ou se développent	IP 9	Mettre en place des aménagements pour l'accueil de l'avifaune		Nombre d'aménagements installés	
Dérangement des espèces	Nombres d'infractions constatées sur l'avifaune ou son habitat							
Perturbation des fonctionnalités écologiques des étangs (rejets anthropiques, remblais, comblement des exutoires...)	Dégradation des étangs et des berges	OO.12. Maintenir les fonctionnalités écologiques des étangs	Le fonctionnement écologique des étangs est maintenu ou amélioré	IP 10	Restaurer et maintenir le fonctionnement écologique naturel des étangs		Nombre d'interventions	
Présence d'espèces exotiques envahissantes (EEE) ou d'espèces domestiques en divagation	Présence d'EEE ou d'espèces domestiques en divagation sur les sites de la RNN	OO.7. Assurer une veille et réguler l'impact des EEE ou des espèces domestiques en divagation	Les EEE sont identifiées	CS 11	Assurer une veille sur la présence d'espèces exotiques envahissantes		Nombre d'EEE recensées	
	Impacts des espèces nuisibles sur l'avifaune des étangs		Des études et actions de gestion sont menées sur les espèces invasives	CS 12	Evaluer et suivre les impacts éventuels liés aux espèces en divagation ou aux EEE considérées comme prioritaires		Nombre d'études	
				IP 6	Mettre en œuvre des actions de gestion sur les espèces en divagation, les espèces exotiques envahissantes ou leurs impacts	2	Nombre d'interventions	
Impacts anthropiques (dérangement ou prélèvement des espèces, piétinement, défrichement, dégradation des habitats, pollutions...)	Nombre d'infractions à la réglementation constatées	OO.2. Optimiser la surveillance et le respect de la réglementation sur la RNN	La réglementation de la réserve est respectée et le nombre de contrevenants est faible	SP 1	Réaliser des patrouilles de surveillance sur la RNN	1	Nombre d'infractions relevées	
				CC 1	Editer et diffuser des supports de communication sur la réglementation de la RNN	1	Supports de communication disponibles	
				CC 2	Editer et diffuser des supports de communication sur le patrimoine naturel de la RNN	1		
				CI 2	Installer et aménager des stations d'observation de l'avifaune		Nombre d'aménagements	
				CI 3	Finaliser la pose de barrières		Nombre d'aménagements	
				CI 4	Aménager des espaces de stationnement			
				CI 5	Mettre en place des aménagements pour l'accueil du public		Réglementations mises en œuvre	
				MS 4	Mettre en place de nouvelles mesures de gestion ou de conservation liées à la protection du patrimoine naturel	2		
				MS 8	Initier une réflexion portant sur l'évolution de la réglementation relative à la chasse à tir à Saint-Martin			
				OO.5. Assurer une vigilance face aux rejets anthropiques	Limiter les sources de pollution	IP 5	Assurer une veille et intervenir suite à des rejets anthropiques	
OO.4. Restaurer les milieux altérés ou pollués	Les sites altérés sont réhabilités	IP 11	Revégétaliser les sites terrestres et les zones humides dégradés		Nombre d'interventions			
	Les déchets et macrodéchets sur la réserve sont évacués	IP 3	Entretien et nettoyer les sites	1				
				IP 4	Extraire les macrodéchets	1		
Etat sanitaire des espèces sauvages (Faune sauvage en détresse ou morte)	Nombre d'animaux inféodés aux étangs blessés ou échoués	OO.9. Coordonner les interventions d'échouage ou de sauvetage de la faune sauvage en détresse	Les données sur l'avifaune en détresse ou morte sont recensées	CS 22	Mettre en place un suivi des oiseaux blessés ou échoués		Identification et mesures sur les individus blessés ou échoués	
				MS 7	Initier la mise en place d'un observatoire des échouages de l'avifaune			

ENJEU 7 - Une végétation xérophile emblématique du nord des Petites-Antilles

OLT 8- Favoriser la conservation de la végétation xérophile

EVALUATION DE L'ENJEU	Niveau d'exigence pour atteindre l'OLT	Indicateurs d'Etat	Métriques	Code	Opérations de suivi		Indicateurs de Réalisation
					Opérations	Priorité	
EVALUATION DE L'ENJEU	Connaitre la composition et la distribution des formations végétales	Espèces végétales patrimoniales	à définir	CS 29	Réaliser et actualiser l'inventaire floristique des sites terrestres de la RNN		Nombre de suivis réalisés
			à définir		CS 30		
	Maintien ou amélioration de l'état de santé des espèces patrimoniales	Melocactus	à définir	CS 31	Evaluer et suivre l'état de santé des populations de Melocactus		Nombre de suivis réalisés
			Gaiac		à définir		

GESTION	Facteurs d'influence / Pressions	Indicateurs de Pression	Objectifs opérationnels (OO)	Résultats attendus	Code	Opérations de gestion		Indicateurs de Réalisation		
						Opérations	Priorité			
GESTION	Présence d'espèces exotiques envahissantes (EEE) ou d'espèces domestiques en divagation	Présence d'EEE ou d'espèces domestiques en divagation sur les sites de la RNN Impacts des espèces nuisibles sur le patrimoine naturel de la RNN	OO.7. Assurer une veille et réguler l'impact des EEE ou des espèces domestiques en divagation	Les EEE sont identifiées Des études et actions de gestion sont menées sur les espèces invasives	CS 11	Assurer une veille sur la présence d'espèces exotiques envahissantes		Nombre d'EEE recensées		
					CS 12	Evaluer et suivre les impacts éventuels liés aux espèces en divagation ou aux EEE considérées comme prioritaires			2	Nombre d'études
					IP 6	Mettre en œuvre des actions de gestion sur les espèces en divagation, les espèces exotiques envahissantes ou leurs impacts				
	Impacts anthropiques (dérangeant ou prélèvement des espèces, piétinement, défrichement, dégradation des habitats, pollutions...)	Nombre d'infractions à la réglementation constatées	OO.2. Optimiser la surveillance et le respect de la réglementation sur la RNN OO.3. Informer et sensibiliser les publics et les sociétés commerciales	La réglementation de la réserve est respectée et le nombre de contrevenants est faible Le grand public, les usagers et les sociétés commerciales connaissent la réglementation et le patrimoine naturel de la réserve	SP 1	Réaliser des patrouilles de surveillance sur la RNN	1	Nombre d'infractions relevées		
					CC 1	Editer et diffuser des supports de communication sur la réglementation de la RNN	1	Supports de communication disponibles		
		Impacts de la fréquentation humaine sur les milieux naturels	OO.1. Minimiser l'impact des activités humaines sur les sites sensibles	L'accès aux sites sensibles est géré	CI 3	Finaliser la pose de barrières				Nombre d'aménagements
					CI 4	Aménager des espaces de stationnement				
					CI 5	Mettre en place des aménagements pour l'accueil du public				
					CI 6	Etudier la possibilité de mise en place de nouveaux sentiers de randonnée terrestres (pédestre, équestre, cyclable)				
		Dégradation ou perte des habitats naturels	OO.4. Restaurer les milieux altérés ou pollués	Les sites altérés sont réhabilités Les déchets et macrodéchets sur la réserve sont évacués	MS 4	Mettre en place de nouvelles mesures de gestion ou de conservation liées à la protection du patrimoine naturel	2	Réglementations mises en œuvre		
					IP 11	Revégétaliser les sites terrestres et les zones humides dégradés	1	Nombre d'interventions		
					IP 3	Entretien et nettoyer les sites				
		Manque de protection des sites terrestres hors RNN	OO.13. Participer à la mise en place d'un statut de protection sur les milieux terrestres hors RNN	Des milieux terrestres à fort enjeu écologiques sont identifiés et gérés pour favoriser leur conservation	IP 4	Extraire les macrodéchets	1	Nombre de sites identifiés, Nombre de réunions de concertation, Nombre de propriétaires rencontrés et informés		
MS 9	Participer aux réunions, études et comité de pilotage sur les projets de protection de nouveaux espaces									
MS 10	Participer à la démarche de conservation de nouveaux espaces terrestres									

ENJEU 8 - Des sites d'accueil pour l'iguane des Petites-Antilles

OLT 9- Assurer les conditions pour la ré introduction de l'iguane PA

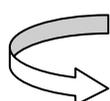
EVALUATION DE L'ENJEU	Niveau d'exigence pour atteindre l'OLT	Indicateurs d'Etat	Métriques		Opérations de suivi			Indicateurs de Réalisation
					Code	Opérations	Priorité	
Favoriser les conditions d'accueil pour la ré introduction de l'iguane des Petites-Antilles		Iguane des Petites-Antilles (à définir)	à définir	MS 11	Participer au PNA sur l'iguane des Petites-Antilles		Nombre de réunions, nombre d'études et partenariats, actions mises en œuvre sur le territoire	
			à définir	MS 12	Renforcer les collaborations pour mener des actions de protection et de conservation de l'iguane des Petites-Antilles			
			Réalisation de l'étude de faisabilité	CS 33	Favoriser les conditions de ré introduction de l'iguane des Petites-Antilles		Nombre de suivis, nombre d'interventions	
				CS 34	Etudier la faisabilité d'un programme de reproduction <i>ex situ</i> pour l'iguane des Petites-Antilles		Nombre d'études, mise en place du programme	

GESTION	Facteurs d'influence / Pressions	Indicateurs de Pression	Objectifs opérationnels (OO)	Résultats attendus	Opérations de gestion			Indicateurs de Réalisation
					Code	Opérations	Priorité	
Présence d'espèces exotiques envahissantes (EEE) ou d'espèces domestiques en divagation	Présence d'EEE ou d'espèces domestiques en divagation sur les sites de la RNN	Impacts des espèces nuisibles sur les populations d'iguanes des PA	OO.7. Assurer une veille et réguler l'impact des EEE ou des espèces domestiques en divagation	Les EEE sont identifiées	CS 11	Assurer une veille sur la présence d'espèces exotiques envahissantes		Nombre d'EEE recensées
					CS 12	Evaluer et suivre les impacts éventuels liés aux espèces en divagation ou aux EEE considérées comme prioritaires		Nombre d'études
					IP 6	Mettre en œuvre des actions de gestion sur les espèces en divagation, les espèces exotiques envahissantes ou leurs impacts	2	Nombre d'interventions
	Impacts anthropiques (déplacement ou prélèvement des espèces, défrichement, dégradation des habitats, pollutions...)	Nombre d'infractions à la réglementation	OO.2. Optimiser la surveillance et le respect de la réglementation sur la RNN	La réglementation de la réserve est respectée et le nombre de contrevenants est faible	SP 1	Réaliser des patrouilles de surveillance sur la RNN	1	Nombre d'infractions relevées
					CC 1	Editer et diffuser des supports de communication sur la réglementation de la RNN	1	Supports de communication disponibles
		Manque de supports de communication et d'information	OO.3. Informer et sensibiliser les publics et les sociétés commerciales	Le grand public, les usagers et les sociétés commerciales connaissent la réglementation et le patrimoine naturel de la réserve	CC 2	Editer et diffuser des supports de communication sur le patrimoine naturel de la RNN	1	
					CI 3	Finaliser la pose de barrières		Nombre d'aménagements
		Impacts de la fréquentation humaine sur les habitats favorables aux populations d'iguanes des PA	OO.1. Minimiser l'impact des activités humaines sur les sites sensibles	Les nouvelles réglementation ou mesures de gestion contribuent à la conservation des sites et des espèces sensibles	MS 4	Mettre en place de nouvelles mesures de gestion ou de conservation liées à la protection du patrimoine naturel	2	Réglementations mises en œuvre
					IP 11	Revégétaliser les sites terrestres et les zones humides dégradés		Nombre d'interventions
IP 3	Entretenir et nettoyer les sites							
Dégradation ou perte des habitats favorables	OO.4. Restaurer les milieux altérés ou pollués	Les déchets et macrodéchets sur la réserve sont évacués	IP 12	Maintenir des habitats favorables pour l'iguane des Petites-Antilles				
			IP 4	Extraire les macrodéchets	1			

6. Les facteurs clés de la réussite

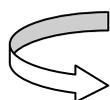
Cinq **facteurs clés de la réussite** (FCR) ont été définis de façon à permettre une bonne gestion générale et l'atteinte des objectifs de conservation.

Ces FCR regroupent des OLT transversaux à tous les enjeux de conservation conditionnant la gestion générale de la RNN.



1. Réglementation de la réserve naturelle

FCR 1 : Veiller au respect de la réglementation et à une pratique des activités humaines compatible avec les objectifs de la RNN



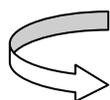
2. Education et sensibilisation à l'environnement

FCR 2 : Assurer les missions de communication, de sensibilisation et d'éducation à l'environnement



3. Bon fonctionnement administratif de la réserve naturelle

FCR 3 : Optimiser les moyens de gestion



4. Bonne connaissance du patrimoine naturel de la réserve naturelle

FCR 4 : Améliorer la connaissance sur le patrimoine naturel et le fonctionnement des écosystèmes



5. L'intégration locale et régionale de la réserve naturelle

FCR 5 : Renforcer l'ancrage territorial et régional de la RNN

Les tableaux suivants rassemblent les objectifs et actions des Facteurs Clés de la Réussite.



FCR1 - Veiller au respect de la réglementation et à une pratique des activités humaines compatible avec les objectifs de la RNN

FCR/ OLT	Objectifs opérationnels (OO)	Résultats attendus	Indicateurs de réalisation	Opérations de gestion			
				Code	Opérations	Priorité	
FCR 1 / OLT Veiller au respect de la réglementation et à une pratique des activités humaines compatible avec les objectifs de la RNN	FCR 1.1 Optimiser la surveillance et le respect de la réglementation sur la RNN	La réglementation de la réserve est respectée et le nombre d'infractions est faible		Surveillance: nombre annuel de patrouilles, nombre de gardes affectés à la surveillance, patrouilles non conformes (%)	SP 1	Réaliser des patrouilles de surveillance sur la RNN	1
				Nombre d'agents assermentés et commissionnés	SP 2	Poursuivre et renforcer les missions de Police de l'Environnement	1
	FCR 1.2 Renforcer la collaboration avec les institutions en charge de la Police et de la Justice sur le territoire	L'équipe de la réserve assure des missions de police de l'Environnement en synergie avec les instances de police et de justice		Nombre d'opérations conjointes, convention avec la COM	SP 3	Renforcer la collaboration avec les institutions chargées de la police à Saint-Martin (Gendarmerie, Police territoriale, Direction de la Mer...)	1
				Suivi des procédures (CRPV, instruction des procédures)	SP 4	Renforcer la collaboration Police de l'Environnement-Justice	1
				Nombre de missions inter-services, participation au plan de contrôle des Police de l'Environnement	SP 5	Participer aux opérations inter-services de la Police de l'Environnement contre les principales infractions sur le territoire de St-Martin	1
	FCR 1.3 Informer et sensibiliser les publics et les sociétés commerciales sur la réglementation de la RNN	Le grand public, les usagers et les sociétés commerciales connaissent la réglementation et le patrimoine naturel de la réserve		Outils de communication disponibles	CC 1	Editer et diffuser des supports de communication sur la réglementation de la RNN (brochure de la RNN, panneaux réglementaires)	1
				Nombre de sociétés partenaires /type d'activités	SP 6	Poursuivre la coordination du label société partenaire mis en place avec les opérateurs	2
				Nombre de réunions d'information, Nombre de sociétés partenaires présentes	PA 1	Former les opérateurs commerciaux exerçant leur activité sur la RNN	1
	FCR 1.4 Evaluer la fréquentation de la RNN par secteurs et types d'activité	Une bonne connaissance de la fréquentation et des usages sur le périmètre de la RNN		Suivi de la fréquentation /type d'activité /secteur	CS 35	Suivre la fréquentation de la RNN par secteurs et types d'activité	1
	FCR 1.5 Mettre en place des réglementations pour minimiser l'impact des activités humaines sur les sites ou espèces sensibles	Les mesures de gestion contribuent à la conservation des sites et des espèces sensibles		Mesures de gestion mises en œuvre	MS 4	Mettre en place de nouvelles mesures de gestion ou de conservation liées à la protection du patrimoine naturel	2

FCR2 - Assurer les missions de communication, de sensibilisation et d'éducation à l'environnement

FCR/OLT	Objectifs opérationnels (OO)	Résultats attendus	Indicateurs de réalisation	Opérations de gestion		
				Code	Opérations	Priorité
FCR 2.1 - Poursuivre la diffusion d'outils de communication sur les objectifs de la RNN et son patrimoine naturel	L'équipe de gestion dispose d'outils de communication permettant d'informer et de sensibiliser sur la réglementation et les enjeux de la réserve		Nombre de supports de communication	CC 1	Editer et diffuser des supports de communication sur la réglementation de la RNN (brochure de la RNN, panneaux réglementaires)	
				CC 2	Editer et diffuser des supports de communication sur le patrimoine naturel de la RNN (plaquettes sur les espèces, posters, panneaux...)	
			Fréquentation du site internet et de la page facebook	CC 3	Actualiser le site internet de la RNN et les articles sur les réseaux sociaux	
			Nombre de publications, Nombre d'abonnés	CC 4	Rédiger, éditer et diffuser le Journal de la Réserve	
			Nombre de supports de communication	CC 5	Adapter la documentation institutionnelle au contexte de St-Martin	
			Nombre de reportages	CC 6	Réaliser des films documentaires sur les missions de la RNN et son patrimoine naturel	
			Diffusion du résumé	CC 7	Editer et diffuser un résumé du PDG	
			Nombre d'articles et d'émission	CC 8	Communiquer sur les missions et activités de la RNN dans les médias (presse, radio, TV)	
			Nombre de rapports, Participation aux colloques	CC 9	Assurer la valorisation et la diffusion des études scientifiques et techniques réalisées sur la RNN	
FCR 2.2 - Poursuivre les missions de découverte du milieu in situ	Un aménagement optimal des sites et des espaces de découverte du patrimoine naturel		Nombre d'aménagements	CI 7	Aménager les sites terrestres et les sentiers de randonnées (panneaux, carbets...)	
				CI 2	Installer et aménager des stations d'observation de l'avifaune (points d'observation, panneaux...)	
			Convention avec la société partenaire exploitant le site, fréquentation du site	MS 2	Veiller au respect des règles d'utilisation du sentier sous-marin	
			Nombre d'études de faisabilité	CI 6	Etudier la possibilité de mise en place de nouveaux sentiers de randonnée terrestres	
				MS 3	Etudier la possibilité de mise en place de nouveaux sentiers sous-marins	
			Nombre d'aménagements	CI 8	Réaliser des aménagements pour mettre en valeur le patrimoine géologique, culturel ou archéologique de la RNN	
Nombre d'études de faisabilité	MS 13	Réfléchir aux possibilités d'intervention de la RNN comme prestataire sur certaines activités de découverte du patrimoine naturel dans le cadre de l'ICBI				
FCR 2.3 - Poursuivre les actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement et renforcer le lien avec les publics	Le grand public et les scolaires sont sensibilisés sur les enjeux de conservation de la réserve		Nombre d'interventions pédagogiques, nombre de classes ou d'élèves sensibilisés	PA 5	Réaliser des interventions pédagogiques pour le milieu scolaire	
			Nombre de sorties, conférences ou expositions	PA 6	Sensibiliser les publics sur les objectifs de la RNN et le patrimoine naturel (conférences, sorties sur le terrain...)	
			Nombre de supports de communication, conférences ou expositions	CC 10	Valoriser les activités et le patrimoine naturel de la RNN dans le cadre de l'ICBI (expositions, espace muséographique)	
			Nombre d'écovolontaires	PA 7	Poursuivre et développer un programme de sciences participatives (ReefCheck, suivi des pontes de tortues marines...)	
			Nombre de manifestations	PA 8	Participer aux manifestations locales (Fête de la mer, Fête de la Science, Fish Day...)	

FCR3 - Optimiser les moyens de gestion de la RNN

FCR / OLT	Objectifs opérationnels (OO)	Résultats attendus	Indicateurs de réalisation	Opérations de gestion			
				Code	Opérations	Priorité	
FCR3 / OLT - Optimiser les moyens de gestion	FCR 3.1 Créer la Maison de la Réserve	Disposer de locaux pour le personnel de la RNN, l'accueil du public et l'organisation d'évènements	Création de la Maison de la Réserve	MS 14	Créer la Maison de la Réserve dans le cadre de l'ICBI		
	FCR 3.2 Assurer la gestion administrative et financière de la RNN	Le personnel est formé		Nombre de formations, budget alloué	MS 15	Assurer la formation technique et juridique du personnel de la RNN (plongée sous-marine, navigation, informatique, commissionnement...)	
					MS 16	Assurer la formation interne du personnel aux protocoles de suivis scientifiques et à la connaissance du patrimoine naturel	
		La gestion administrative et financière de la RNN est organisée et planifiée	Budget alloué Nombre d'ETP	MS 17	Assurer le secrétariat et l'accueil du public		
				MS 18	Assurer la gestion des ressources humaines		
				MS 19	Assurer la comptabilité et la gestion administrative		
	Les financements complémentaires permettent de mener des actions de gestion et de conservation	Nombre de sources de financements	MS 20	Rechercher de nouveaux moyens de financements			
	FCR 3.3 Renforcer les moyens humains	Les stagiaires, bénévoles, agents en cdd et cdi participent aux missions sur la RNN	Nombre de stagiaires, bénévoles et recrutements (cdd, cdi)	MS 21	Assurer le recrutement, l'encadrement et la formation des bénévoles, stagiaires et agents recrutés		
	FCR 3.4 Assurer la maintenance et l'entretien du matériel et des sites	Le matériel de la réserve est entretenu et opérationnel	Budget alloué	MS 22	Entretien et renouveler le matériel et les locaux (bateaux, véhicules, équipement de plongée, locaux administratifs...)		
				CI 9	Entretien et renouveler les aménagements (panneaux, stations d'observation de l'avifaune, carbets, barrières...)		
				CI 10	Entretien les balises et les mouillages		
				CI 11	Entretien les sentiers de randonnées		
				CI 12	Entretien le sentier sous-marin		
				MS 23	Assurer l'équipement bureautique et informatique du personnel de la RNN		
	FCR 3.5 Animer les instances de gouvernance de la réserve et assurer le rapportage des actions sur la RNN	Les instances de la réserve sont consultées et informées des activités de la RNN	Nombre de Comité Consultatif, présence des membres	MS 24	Organiser et animer le Comité Consultatif		
				MS 25	Rédiger et diffuser les Rapports d'activités, rapports d'études et comptes-rendus		
	FCR 3.6 Doter la RNN d'un plan de gestion évolutif	Disposer d'un plan de gestion détaillant les opérations et de tableaux de bord permettant d'assurer un suivi de la gestion de la RNN	Nombre d'actions réalisées / prévisionnel	CC 7	Edition et diffusion d'un résumé du PDG		
MS 26				Actualiser la Partie A du plan "Diagnostic et Etat des connaissances de la RNN"			
MS 27				Développer et actualiser le Tableau de bord de la RNN et définir les indicateurs	1		
MS 28				Evaluer le PDG	1		
MS 29				Rédiger le Plan de gestion 2028-2037	1		
FCR 3.7 Mettre en place des réglementations pour minimiser l'impact des activités humaines sur les sites ou espèces sensibles	Les mesures de gestion contribuent à la conservation des sites et des espèces sensibles	Mesures de gestion mises en œuvre	MS 4	Mettre en place de nouvelles mesures de gestion ou de conservation liées à la protection du patrimoine naturel	2		

FCR4 - Améliorer les connaissances sur le patrimoine naturel et le fonctionnement des écosystèmes

FCR / OLT	Objectifs opérationnels (OO)	Résultats attendus	Indicateurs de réalisation	Opérations de gestion			
				Code	Opérations	Priorité	
FCR4 / OLT Améliorer les connaissances sur le patrimoine naturel et le fonctionnement des écosystèmes	FCR 4.1 - Faire de la RNN un laboratoire <i>in situ</i> pour renforcer les connaissances scientifiques sur le patrimoine naturel	Des études sont menées pour acquérir des connaissances sur la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes		Nombre d'études	CS 36	Favoriser des programmes d'acquisition de connaissances sur le patrimoine naturel de la RNN (inventaires, études sur les espèces ou les habitats...)	
				Surface et répartition des biocénoses marines	CS 1	Actualiser la cartographie des biocénoses marines	
				Nombre de partenariats	PR 2	Développer et valoriser la collaboration avec les experts, les scientifiques et organismes de recherche	
				Nombre de formations	MS 16	Assurer la formation interne du personnel aux protocoles de suivis scientifiques et à la connaissance du patrimoine naturel	
	FCR 4.2 - Bancarisation des données	Les données acquises sont archivées et sécurisées de façon à être facilement analysées et valorisées		Nombre de base de données	MS 30	Bancariser et sécuriser les données sur le patrimoine naturel de la RNN	

FCR5 - Renforcer l'ancrage territorial et régional de la RNN

FCR / OLT	Objectifs opérationnels (OO)	Résultats attendus	Indicateurs de réalisation	Opérations de gestion			
				Code	Opérations	Priorité	
FCR 5 / OLT Renforcer l'ancrage territorial et régional de la RNN	FCR 5.1 - Renforcer l'intégration locale de la RNN	Une bonne intégration de la RNN à l'échelle locale (St-Martin/St-Maarten)	Nombre de réunions ou partenariats	MS 31	Développer et renforcer les partenariats avec la Collectivité, les services de l'Etat, l'Office de Tourisme, le Rectorat, les institutions et associations locales	1	
				MS 32	Faire de la RNN un vecteur de la promotion du patrimoine naturel et du développement éco-touristique et économique de l'île dans le cadre de l'ICBI	1	
				MS 33	Initier et participer à une démarche de gestion durable de nouveaux espaces marins dans la ZEE de St-Martin		
				MS 34	Renforcer les partenariats avec le Parc Marin de St-Maarten, le gouvernement et les associations locales de St-Maarten		
	FCR 5.2- Evaluer la perception de la RNN par les publics	Prendre connaissance de la notoriété et de la perception de la réserve par les publics		Perception de la réglementation (retours des enquêtes) Perception de l'effet réserve (retours des enquêtes)	CS 37	Réaliser des études sur la perception de la RNN par le grand public et les sociétés commerciales	1
	FCR 5.3 - Renforcer les partenariats avec les gestionnaires des espaces naturels protégés des Petites-Antilles	Une intégration de la RNN à une échelle régionale	Nombre de réunions, nombre de compagnonnages	MS 35	Renforcer les partenariats avec la RNN de St-Barthélemy	1	
				MS 1	Participer au suivi des biocénoses marines dans le cadre du réseau des Réserves	1	
				MS 36	Rencontrer et échanger avec les gestionnaires des espaces naturels protégés des Petites-Antilles	1	
				MS 6	Participer aux actions de gestion du Sanctuaire Agoa (Conseil de gestion, suivis sur le Sanctuaire)	1	
	FCR 5.4 - Renforcer les échanges et partenariats avec les réseaux régionaux et Nationaux	Une intégration de la RNN aux réseaux de conservation des milieux naturels	Nombre de réunions, nombre de compagnonnages	MS 37	Participer aux réunions, maintenir et renforcer les partenariats avec les réseaux régionaux (CRFA, Forum régional des gestionnaires AMP, CAR-SPAW, Associations de protection de la nature, DCNA...) et nationaux (RNF, colloque AMP, IFRECOR)		
MS 38				Participer aux réunions et renforcer les partenariats avec les réseaux nationaux (congrès RNF, colloque AMP, IFRECOR)			
FCR 5.5- Participer aux séminaires et colloques régionaux, nationaux et internationaux	Une valorisation des actions de la RNN à l'échelle régionale, nationale et internationale		Nombre de réunions ou colloques	MS 39	Participer à des colloques régionaux, Nationaux et internationaux (valorisation des résultats des études, présentation RNN et biodiversité)		

Références

Diaz N. et Cuzange P-A. 2009. Plan de gestion de la Réserve Naturelle Nationale de l'île de Saint-Martin et des sites du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres. Rapport Océan Scientifique Assistance, DIREN Guadeloupe, 189p + 23 Annexes.

Vaslet A. 2017. Evaluation du Plan de gestion de la Réserve Naturelle Nationale de Saint- Martin 2010-2016. Rapport pour l'AGRNSM, 270p + 13 annexes.